

**FICHE 1.5 - ALTERNATIVES**
**OBJECTIF**

**Proposition d'alternatives constructives et de choix mieux adaptés aux objectifs visés en terme de prévention et de gestion des déchets et mentionner les pratiques de prévention et de gestion des déchets dans l'offre.**

**RESUME SELECTIF**

Famille	Objectif(s)	Pratique d'ordre	Pratique qui touche au(x)	Type de chantier	Phase de projet	Acteur responsable
Relation contractuelle	Environnemental Pratique	Conceptuel Opérationnel	Personnel	Construction neuve Rénovation Démolition	Prévention structurelle Exécution	Entrepreneur

**DESCRIPTION**

Lorsque l'entrepreneur a la connaissance ou l'expérience de pratiques de prévention et de gestion des déchets liées à la mise en œuvre et à la réalisation des clauses techniques du CDC qui seraient environnementalement et pratiquement plus efficaces que celles prescrites par la maîtrise d'œuvre, il est alors invité à partager et suggérer ces pratiques à l'architecte.

Les alternatives peuvent notamment concerner la diminution de quantité mise en œuvre, les techniques de mise en œuvre et des informations sur les coûts de ces mises en œuvre. Les alternatives peuvent également concerner le choix des matériaux. Ces alternatives sont proposées dans le cadre des documents d'appel d'offre transmis par l'architecte.

Par ailleurs, l'entrepreneur peut également proposer dans ces alternatives des aménagements de chantier favorisant une meilleure gestion (collecte, tri, évacuation) des déchets de chantier.

Ces alternatives peuvent être proposées en cours de chantier ou dès l'élaboration de la soumission; auquel cas, elles nécessiteront peut-être un amendement des clauses techniques du CDC.

**CRITIQUES**

Avantages / Bénéfices de mise en œuvre	Inconvénients / Difficultés de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des connaissances techniques des acteurs</li> <li>- Participation active et sensibilisée des acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord sur les aspects techniques et économiques</li> <li>- Acceptation par l'entrepreneur de jouer le jeu</li> <li>- Vérification de la pertinence des alternatives (nécessité ?, preuve ?, temps ?)</li> </ul>

**LIENS AVEC D'AUTRES PRATIQUES (familles de pratiques)**

*Cette pratique appartient à la famille des pratiques :*

A - Techniques modernes de construction : off site, flexibilité, réversibilité, adaptabilité, impression 3D...

C - Optimisation matière : sélection et mise en œuvre raisonnée des matériaux et durée de vie des matériaux

E - Marché de travaux : appel à soumission, cahier des charges, offres

F - Acteurs de chantier : implication et relations entre acteurs (et nouveaux acteurs)

**REFERENCES / EXEMPLES (liste non exhaustive)**

- MATRIciel, Fiche 4.3 : La gestion des déchets du secteur de la construction, Rapport Technique "Bâtiments exemplaires", Bruxelles Environnement

- ADEME, 2009, Prévenir et gérer les déchets de chantier: Méthodologie et outils pratiques opérationnels, Ed. Le Moniteur

- Possoz, J-P, 2015, Pratique du réemploi en marché public: 5 projets entre 2004 et 2015, Formation Bâtiment Durable: Réemploi de matériaux et éléments de construction, Bruxelles Environnement, Bruxelles